

COMPTE RENDU du CHS DI 35 Du 24 Novembre 2011

Le CHS DI (départemental inter directionnel) 35 s'est réuni dans les locaux de la direction régionale des Finances Publiques à Rennes. La délégation CGT était composée de Thierry LE GOAZIOU et Chantal MOREAU.

Cette réunion était la dernière présidée par M Yvan ZERBINI, directeur régional de la douane et futur directeur au HAVRE à compter du 1^{er} décembre prochain.

En 2012, les CHS CT (conditions de travail) seront créés.

Information sur les incidents dans les centres d'encaissement

M PETSKA pour la DRFIP, a illustré les fiches de signalement dont le CHS DI était destinataire. Des collègues des centres d'encaissement (CEA et CER) ont eu à subir les désagréments, des procédures de prise en charge par les services policiers, suite à l'ouverture de courrier contenant des produits suspects. (cf article du 17/11 sur le site de section CGT Finances Publiques 35).

La direction concernée applique la procédure prévue par la note de 2006 qui la dessaisie de la prise en charge, au profit des services de police et de gendarmerie.

Commentaires CGT : La procédure permet de prendre en charge les collègues au niveau médical, les analyses des produits sont effectuées (risque chimique ou nucléaire). Jusqu'à présent rien de grave n'est arrivé, nous invitons tous les collègues de quelques services que ce soit à être vigilant en la matière. L'administration répondant à notre demande de faire porter à la connaissance de tous, la procédure à suivre dans une telle situation.

POINT DE VISITES MEDICALES :

Ce sujet évoqué régulièrement, en particulier en CTPD DRFIP nécessite un petit rappel : les visites médicales sont effectuées dans notre département sur plusieurs sites de la DRFIP (Rennes, Saint Malo, Vitré, Redon, Fougères, Montfort). Les médecins se déplacent sur ces sites à ces occasions. La DG a proposé au DSF en septembre 2010 de créer un cabinet médical à Saint Malo, de conserver celui de Rennes et de supprimer les autres points de consultations. Depuis cette date, plus rien. Le CHS devant être consulté, nous y voilà.

Commentaires CGT : Le maillage territorial permet aux agents de ne pas avoir à se déplacer à Rennes ou Saint Malo lors des visites médicales. Les points de consultations ont jusqu'à présent été entretenus et améliorés en particulier pour assurer la confidentialité. Les médecins, dans leurs rapports annuels, n'ont pas indiqué de réserves à ce maillage territorial. Les médecins de prévention (MDP) profitent de ces consultations pour rencontrer les personnels dans leurs services. Affaire à suivre au prochain CHS.

DOUANES : Etude ergonomique à la DR

Le pôle ergonomie du ministère est attributaire des études ergonomiques concernant l'accueil de la DR et l'intégration du bureau de douanes de Rennes sis à Chantepie et de la division dans les locaux du cours des alliés Rennes au rez de chaussée.

La phase de diagnostic au bureau de douanes de Chantepie (observations et analyses du travail) débute dès le 28 novembre prochain. Un comité de pilotage coordonnera et communiquera sur ces projets. Le rendu diagnostic est prévu pour le 12 janvier 2012. Des groupes de travail dits « fonctionnels » pour les uns et « simulation spatiale » pour les suivants seront mis en place. Ces groupes de travail porteront sur les situations de travail actuelles et la projection dans les futures situation. Ils débuteront le 13 janvier 2012. Le rendu/résultat est prévu pour le 02 février 2012.

Commentaires CGT : Cette étude ergonomique intervient suffisamment en amont du projet immobilier dont les travaux s'étaleront de mars à juillet 2012. Les recommandations qui seront proposées pourront être intégrées au projet immobilier. Compte tenu de l'ampleur du projet (accueil, bureau de douanes et division) qui concerne une trentaine d'agents, et des expériences menées à travers le CHS DI 35, il nous semble judicieux de faire appel à des experts ...Les conditions de travail des collègues le méritent.

Lettres de missions des Assistants de Prévention

DOUANES : Madame HEUDE-SAUDRAIS remplace MME THURAT en qualité d'assistant de prévention, elle consacrera la moitié de son temps de travail (temps partiel 60%) à cette missions sur le périmètre de la Direction Régionale. Elle coordonnera le réseau régional avec des correspondants départementaux. Sa lettre de mission finalisée sera présentée au prochain CHS.

DRFIP :

Commentaires CGT : Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment (cf compte rendu du CHS de septembre) nous avons demandé à la DRFIP de reformuler le positionnement des assistants de prévention en rapport à la lettre de mission qui désigne Jacques ROBINET et Alain MARIE et inclue la correspondante handicap locale (CHL) Sylvie DUVAL dans le même domaine ...Nous souhaitons plus de lisibilité pour tout le monde . M PETSKA nous à assurer revoir la lettre de mission.

Vœu soumis au CHS DI 35 sur la cartographie des futurs CHS CT

Nous avons proposé au vote le vœu suivant qui a recueilli le vote favorable des organisations syndicales présentes : SOLIDAIRES, CFDT et CGT. Les représentants de l'administration se sont abstenus :

« Alors que le décret 2011-774 du 28 juin 2011 développe la compétence et le rôle des Comités Hygiène et Sécurité en les transformant des Comités Hygiène et Sécurité-Conditions de Travail, les représentants du personnel rappellent l'importance et l'efficacité des principes d'interdirectionnalité et de proximité qui guident la politique Hygiène et Sécurité aux Finances.

Par suite, ils considèrent que la cartographie imposée aux Fédérations syndicales des finances (vote unanime contre au dernier CTPM) est totalement irrecevable en ce sens qu'il aura pour effet de supprimer toute interdirectionnalité dans une majorité des départements métropolitains, faisant disparaître tout caractère ministériel laissant les seuls agents de la DGFIP dans ces instances ;

Entraînant les conséquences suivantes :

- de sur représenter l'élément douanier au siège des régions ;
- de désorganiser le travail des acteurs de préventions (IHS et médecins de prévention notamment)
- d'exclure les agents victime de la REATE (DGCCRF, DRIRE).

Dans un contexte difficile, où les conditions de travail sont éminemment dégradés, où les risques psycho-sociaux et organisationnels génèrent de plus en plus d'atteintes graves, voire mortelles, les CHS-DI ont fait la preuve de leur capacité à se mobiliser rapidement, à améliorer et à résoudre des situations critiques.

Les membres des CHS-DI considèrent que les ministres des ministères économique et financier prennent une énorme responsabilité en privant les CHSCT-DI de moyens d'actions. »

Travaux et projets immobiliers des directions

Communication de la DRFIP 35 par résidence reproduite in extenso pour info:

Rennes Magenta

Depuis le 1^{er} décembre 2010 quatre Services des Impôts des Particuliers sont installés au centre des finances publiques de Rennes Magenta.

Cette réforme s'est accompagnée du transfert du SIP Ouest du bâtiment A vers le 1^{er} étage du bâtiment B (côté conservations des hypothèques), après redistribution des surfaces des deux niveaux.

Les trois autres SIP (Est, Nord et Sud) ont fait l'objet d'aménagements de moindre importance dans le bâtiment A pour permettre l'installation des cellules recouvrement.

Enfin, l'accueil des particuliers bénéficiera d'un agrandissement et d'un réaménagement complet dont les travaux sont en cours.

- Réaménagement du bâtiment B (côté conservations des hypothèques)

Les travaux réalisés ont permis :

- l'installation au 1^{er} étage du bâtiment B du SIP de Rennes Ouest – depuis le 16 septembre 2010 – et des deux fiscalités immobilières – à compter du 27 septembre 2010 – ;
- l'installation dans le bâtiment A d'une caisse au sein de l'accueil au rez-de-chaussée et de cellules recouvrement au sein des SIP de Rennes Est, Nord et Sud depuis le lundi 29 novembre 2010 ;
- l'installation au rez-de-chaussée du bâtiment B des deux conservations des hypothèques depuis fin janvier 2011, d'une salle de réunion et du nouveau logement pour le gardien concierge remplaçant.

- Aménagement provisoire d'une caisse au sein de l'accueil actuel

L'aménagement provisoire d'une caisse au sein de l'accueil actuel a été réalisé, dans l'attente du réaménagement complet qui débutera le 1^{er} septembre 2011.

Cet aménagement spécifique, intégrant les éléments de sécurité indispensables, a été défini en relation avec l'équipe immobilière de la Trésorerie Générale.

La caisse et des guichets recouvrement sont en service depuis le 1^{er} décembre 2010. A la demande des agents, des aménagements complémentaires (tablettes, bras articulés pour écran et téléphone) ont été réalisés.

- Réaménagement de l'espace « Accueil » des particuliers et des professionnels

Une intervention ergonomique pour définir l'aménagement du nouvel accueil s'est déroulée du 16 octobre 2009 au 9 juillet 2010.

Le diagnostic ergonomique a fait l'objet d'une présentation lors du comité de suivi du 14 janvier 2010.

Les travaux sur maquette ont été réalisés en groupe de travail du 11 au 29 juin 2010.

Un premier cahier des charges ergonomique, présenté lors du comité de suivi du 9 juillet 2010, a été remis au cabinet d'architectes « Lacagne et Staffie » en charge de l'étude de faisabilité.

Sur cette base, l'architecte a montré que des ajustements importants devaient être apportés au projet d'aménagement (cloison coupe-feu, escalier de secours notamment).

Sur demande de la direction d'Ille-et-Vilaine, et après accord du pôle ergonomie des Ministères, un complément d'intervention ergonomique s'est déroulé en groupe de travail les 15 et 23 mars 2011 pour proposer des solutions d'aménagements intégrant les contraintes techniques identifiées.

Le projet de réaménagement de l'accueil du site de Rennes Magenta proposé le 6 avril 2011 par la direction d'Ille-et-Vilaine a recueilli l'accord de principe du bureau BP-2C et de sa cellule sécurité.

Le scénario d'aménagement retenu (n° 5bis) a fait l'objet d'une présentation au comité de suivi du complément d'intervention ergonomique lors de la réunion du 26 mai 2011.

La première phase, d'une durée de trois mois a débuté le 1^{er} septembre 2011 et concerne la zone 1 du futur accueil, avec dès le début des opérations, la création d'un escalier de secours emprunté par les entreprises.

Les opérations de désamiantage et de démolition sont achevées, tout comme les sciages dans le mur porteur pour l'agrandissement des portes intérieures des bureaux, de l'accès au sanitaire PMR et la création d'une fenêtre.

La pose du cloisonnement intérieur est terminée semaine 45.

Les opérations à venir concernent la pose de chemins de câbles avec percements de dalle pour fixation des rails.

La deuxième phase, d'une durée de deux mois débutera en janvier 2012 et concernera le hall, l'accueil des professionnels et le côté salle de réunion. Pour cette deuxième phase, une réunion avec les responsables des services du site sera programmée pour organiser l'accueil des PMR et des SIE.

- Le projet de cité internationale

Dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une cité internationale sur l'esplanade Charles de Gaulle, la ville de Rennes, maître d'ouvrage, a programmé dans un premier temps la déconstruction du restaurant universitaire.

Cette déconstruction entraînera la semaine du 21 au 25 novembre 2011 la neutralisation des places de parking limitrophes et la démolition du mur mitoyen avec le centre des finances publiques de Magenta.

En remplacement du mur mitoyen, la ville de Rennes réalisera une clôture à l'identique de celle existante rue Halfen. Un portillon équipé d'un digicode sera intégré à la clôture permettant la circulation du personnel.

Des places de parking situées sous l'esplanade seront mises à la disposition du centre des Finances publiques de Magenta par le maître d'ouvrage pendant la période de neutralisation des places situées en bordure du mur mitoyen.

L'action du CHS visant à aménager un chemin d'accès adapté aux personnes à mobilité réduite est à l'étude par le bureau d'étude technique « ICC ». Les travaux seront réalisés au cours du mois de décembre 2011.

Rennes Cité administrative et Magenta

L'installation de garde-corps

Cette action initiée en 2011 dans le cadre du CHS a pour objectif la mise en place de garde-corps sur les toitures terrasses de la cité administrative et de Magenta afin de sécuriser toute intervention en terrasse.

Le calendrier de réalisation arrêté par l'entreprise SOCOM est le suivant :

- pour la cité administrative, les gardes-corps seront livrés le vendredi 25 novembre 2011 (indisponibilité du parking intérieur à partir de 12 heures) et posés au cours de la semaine suivante ;
- pour Magenta, les gardes-corps seront livrés le vendredi 2 décembre 2011, pour une pose la semaine suivante.

Rennes Turgot

Dès le mois de juillet 2007, un approuvé ministériel a validé le programme de réhabilitation intérieure de l'immeuble le Turgot. Le lancement des études a été initié en février 2008. Une étude ergonomique menée en collaboration avec le cabinet OMNIA a permis d'envisager les aménagements intérieurs pour l'installation des services recouvrement de la TCA.

Une présentation des plans aux différents responsables d'unités du bâtiment a été effectuée fin juin 2009.

Les travaux ont démarré en janvier 2010 et s'achèveront début janvier 2012.

Le 2 février 2010, les modalités d'organisation du chantier ont été présentées aux membres CHS ainsi qu'au groupe utilisateurs. Un espace témoin a également été construit afin de permettre une visite des futurs utilisateurs le 26 mars 2010.

Les réinstallations définitives du PIAA et d'IVA ainsi que l'installation provisoire du SCRA et de France Domaines au 2^e étage ont été opérées le 13 décembre 2010.

Le début de la 2^e phase (réfection des étages 3 et 4) a débuté en janvier 2011.

Le regroupement du centre de formation et du CIF au 5^e étage de l'immeuble ont entraîné des travaux complémentaires dès le mois de juillet 2011.

Par ailleurs, la réfection de l'ensemble des huisseries a notamment entraîné la fermeture du restaurant administratif durant une partie de la période estivale.

Afin de faciliter l'orientation des différents stagiaires au sein des salles de formation présentes au RDC bas, 4^e et 5^e étage, la mise en place d'une signalétique dynamique a été décidée début septembre 2011. Cette opération s'accompagne d'un projet de sécurisation des locaux de la TCA.

Conformément à la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et du Plan Administration Exemple de la circulaire du 3 12 2008, le marché de travaux du Turgot comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental. Ainsi, le 18 octobre dernier, la signature d'une convention ONF sur le site du Turgot marque le respect des 4 démarches suivantes (recyclage des produits de démolition, gestion des déchets, label écologique attribué aux entreprises, actions pour réduire l'empreinte écologique des travaux).

Une étude sur l'implantation du service courrier TCA au RDC Bas est actuellement en cours.

Chartres de Bretagne

Le 2 septembre 2009 une réunion de présentation du projet de réinstallation du centre des finances de Chartres de Bretagne a permis à l'ex-TG de proposer plusieurs plans d'aménagement du RDC d'une futur bâtiment neuf situé dans la zone de La Contrie).

Plusieurs réunions techniques et budgétaires ont eu lieu avec la mairie de Chartres et le promoteur EMC2 courant mars 2010.

Un appel d'offres en marché privé a été lancé en Avril 2010 permettant un démarrage des travaux courant juillet 2010. Le chantier ayant duré 1an, le déménagement du centre des finances s'est déroulé les 7 et 8 septembre 2011.

Châteaugiron

Dès le mois de Février 2007, un 1^{er} permis avait été déposé par la communauté de communes de Châteaugiron afin d'envisager le relogement du centre des finances. Opération qui s'intégrait dans un ensemble de réinstallations de commerces et de bureaux.

Si, début 2008 ce permis a été accepté par les bâtiments de France, le projet a également été soumis à une enquête publique de Janvier à Mai 2008 puis a été suspendu jusqu'en octobre 2009.

Lors de la réunion du 12 11 2009, la communauté de communes proposait à l'ex-TG des locaux qui se sont avérés inadaptés. Une autre solution devant être trouvée, plusieurs recherches ont été menées auprès d'agents immobiliers. Un projet de relogement du centre des finances dans les bâtiments contigus à ceux du 1er projet est envisageable pour mi-2013, les travaux pouvant commencer au 2^e trimestre 2012.

La réunion du 18 mai dernier avec la communautés de communes a permis d'évoquer les aspects budgétaires et techniques. Un accord de principe a été trouvé mais malgré plusieurs relances, la validation financière de ce projet est toujours en attente de confirmation.

La possibilité de réaliser une étude ergonomique préalable a été signifié au maître d'œuvre dès le mois de juillet 2011. A ce stade, et après relance, le pôle ergonomie n'a pas précisé ses dates d'intervention sur le site de Châteaugiron.

Paierie Départementale

Le premier projet de relogement de la paierie départementale au sein d'un bâtiment du Conseil Général a été annulé par décision du Président du Conseil Général du 19 novembre 2008.

Le relogement de la paierie sur l'ancien site de Rennes Colombier est envisageable dès le 24 novembre prochain du fait de la réinstallation du CSP au sein de la DRFIP.

Au vu des impératifs fonctionnels du poste, les agents ont souhaité différer leur installation (initialement prévue mi-novembre 2011) au 9 février 2012.

Bain de Bretagne

A la suite de la visite de l'agence bancaire du CMB de Bain de Bretagne le 29 avril 2009, la mairie s'est engagée à racheter l'immeuble si le centre des finances de Bain de Bretagne s'installe au rdc du bâtiment.

Des travaux d'amélioration demandés par l'ex-TG à la mairie ont reçu une réponse favorable courant décembre 2009.

Lors de la réunion avec la mairie le 8 mars 2010, le cabinet d'architecte GORY a été retenu au vu de la situation géographique de l'immeuble situé dans le périmètre ABF.

Le rachat de cet immeuble par la communauté de communes a entraîné un décalage du planning prévisionnel de réinstallation du centre des finances de Bain de Bretagne.

Lors de la réunion du 20 octobre 2010, un accord a été trouvé sur le montant du futur loyer.

A l'occasion de cette opération, la réfection des façades et des ouvrants du bâtiment seront également prévus.

Un 1^{er} dépôt de permis de construire a été effectué début février 2011.

A la fin du mois de mars 2011, les agents du poste ont effectué une visite du site permettant de transmettre certaines modifications d'aménagement à l'architecte.

Courant Juin 2011, le permis s'est vu refusé par la commission d'accessibilité du fait de la volonté de la communauté de communes de positionner des bureaux à l'étage. Un nouveau permis a été déposé puis validé en Août 2011. Les travaux pourraient débuter fin décembre 2011 et s'achever courant mai 2012.

Dinard

La réinstallation du poste de Dinard a été initiée par la présentation de l'avant-projet par le cabinet d'architecte BNR le 23/01/2008. Après plusieurs esquisses de plans, le permis de construire a été déposé par le promoteur Emeraude Habitation fin juillet 2008.

Le marché de travaux a été publié le 8 Avril 2009 et le chantier s'est terminé début juin 2011.

Suivant les implantation des postes de travail, des compléments d'aménagement ainsi que des rectifications électriques ont été demandés.

Une demande d'installation d'un abri à vélo a été faite auprès de la ville de Dinard.

L'étude concernant la manutention des sacs de pièces et l'installation d'un système de bras articulé automatisé n'ayant pas abouti, une table élévatrice a été commandée pour faciliter le travail des agents dans la salle coffre.

Saint-Malo

Le projet consiste à regrouper l'ensemble des services sur le site de Saint-Malo sud après agrandissement des locaux.

Ce dossier est pris en charge par le pôle immobilier (bureau BP2C) de la DGFIP, maître d'ouvrage de l'opération, qui a conclu un marché de maîtrise d'œuvre en août 2009.

Une assistance ergonomique auprès du maître d'ouvrage a été réalisée au cours du 1er trimestre 2010 qui a associé les utilisateurs à l'aménagement des futurs espaces de travail.

Les travaux seront réalisés en plusieurs phases successives sur une durée totale d'environ 18 mois :

La phase 1 a débuté fin décembre 2010 et concerne :

- la démolition de la partie centrale (bâtiment B) et des locaux attenants concernés sur le bâtiment A et le bâtiment C : la démolition est terminée depuis fin mars 2011 ;
- la construction du nouveau bâtiment B1 sur deux niveaux avec une emprise plus importante au sol et aménagement des accès depuis le boulevard des Déportés : le gros œuvre du rez-de-chaussée et de l'étage sont achevés depuis juillet 2011. Les plafonds sont terminés, à l'exception du hall d'accueil. Les sols souples sont posés et la pose du carrelage dans le hall est en cours. Les cloisonnements intérieurs seront achevés le 22 novembre 2011 ;
- le réaménagement du bâtiment A au rez-de-chaussée à l'exception du logement du gardien et de la cafétéria.

Le nouveau bâtiment B1 devrait être achevé le 30 novembre 2011 et permettre l'installation au rez-de-chaussée de l'accueil et de la brigade de vérification qui libèrent ainsi les bâtiments modulaires.

A l'étage du nouveau bâtiment s'installent la conservation des hypothèques, l'enregistrement et les domaines dans la semaine 48 (jour à fixer).

La phase 2 concernera le réaménagement du rez-de-chaussée du bâtiment C dans son ensemble avec un achèvement avant le 30 mars 2012 (au lieu du 1^{er} décembre 2011 prévu initialement), pour permettre à terme l'installation des deux SIP Nord, Sud et le CDIF

Pendant cette phase de travaux, le CDIF s'installe provisoirement dans les bâtiments modulaires.

La dernière phase qui débutera en avril 2012, concernera le réaménagement du 1^{er} étage du bâtiment C.

Pendant cette phase, le pôle CE et la brigade FI s'installent provisoirement dans les bâtiments modulaires.

Cette phase s'achèvera le 30 juin 2012 pour l'installation des SIE Nord et Sud, du pôle CE et de la brigade FI.

L'accès parking

Pendant toute la durée des travaux, l'accès des voitures est possible par l'entrée située boulevard des Déportés. Les services de la Ville de Saint-Malo – à la demande de la direction – ont aménagé le trottoir.

L'entrée parking par la rue Henri Lemarié constitue l'accès chantier et est strictement réservée aux entreprises.

Vitré

Ascenseur

Les études pour la réalisation de l'ascenseur sont terminées et le financement de l'administration centrale a été obtenu.

Les travaux ont débuté début novembre 2011 et s'achèveront fin février 2012.

Amélioration acoustique

Cette action co-financée avec le CHS et le bureau RH2C a pour but d'améliorer l'acoustique de la salle de restauration située au 1^{er} étage.

L'entreprise « TECHNIPOLE » retenue pour cette opération réalisera les travaux prochainement (calendrier d'intervention attendu).

INFOS DIVERSES

Les militants sont joignables aux numéros suivants :
CGT Finances Publiques: Thierry LE GOAZIOU (02 99 29 37 89)
CGT DOUANES : Claudine THOMAS (02 99 40 14 59)
CGT INSEE : Patrick HELLEUX (02 99 29 33 69)
CGT DIRECCTE : Magali MORAND-LEMERCIER (02 99 12 21 39)

Rennes le 02 décembre 2011